

11. ASSISTANCE TECHNIQUE - GARANTIE

Cet appareil est garanti, pièces et main d'œuvre dans nos ateliers.

La garantie ne couvre pas : les consommables (piles, batteries, etc.) et les dégâts occasionnés par : mauvaise utilisation, mauvaise installation, intervention extérieure, détérioration par choc physique ou électrique, chute ou phénomène atmosphérique.

- Ne pas ouvrir l'appareil afin de ne pas perdre le couvert de la garantie.
- Lors d'un éventuel retour en SAV, protéger l'écran afin d'éviter les rayures.
- Entretien avec un chiffon doux seulement, pas de solvants. La garantie s'annule si vous démontez les pièces. Avant le nettoyage, débranchez ou mettez l'appareil hors tension.

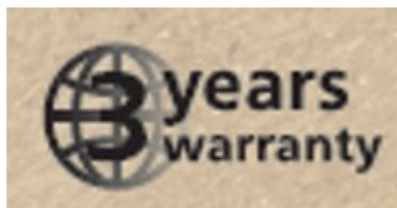
⚠ Attention : N'employez aucun produit ou essence d'épuration carboxylique, alcool ou similaire. En plus de risquer d'endommager votre appareil, les vapeurs sont également dangereuses pour votre santé et explosives.

N'employez aucun outil pouvant être conducteur de tension (brosse en métal, outil pointu...ou autre) pour le nettoyage.

Le ticket de caisse ou la facture fait preuve de la date d'achat.

En cas de besoin, les contacts et les horaires d'ouverture de nos centres d'assistance technique sont disponible sur le site www.philips.com.

CARTE DE GARANTIE	
M/Mme :	_____
Numéro de téléphone :	_____
Adresse :	_____ _____
E-mail :	_____
Date d'achat :	____/____/____ (JJ/MM/AAAA)
Revendeur :	_____
Téléphone du revendeur :	_____
Adresse du revendeur :	_____ _____
Numéro de série	PHI/1031/
Important : veuillez conserver précieusement cette carte de garantie, ainsi que votre preuve d'achat.	



Philips et l'emblème bouclier Philips sont des marques déposées de Koninklijke Philips N.V. et sont utilisées sous licence. Ce produit a été fabriqué par et est vendu sous la responsabilité de AVIDSEN SAS, seul garant de ce produit.